



DANS CE NUMÉRO :

Edito	1
Le billet du syndic	3
Compacteuse à ordures	3
Billets CFF	4
Feu bactérien	4
POCAMA	4
Projet éolienne	4
Dans nos familles	5
EFAJE	5
Conseil communal	5
Alors présidente?	6
La cramine	7
Késako	8
L'organiste	9
Chroniques du bon vieux temps	10-11
Le vélocitateur de Lionel	11
Nous y étions	12
Fresque, école	13
Qui sont nos annonceurs?	14
Liste des manifestations	15
Petites annonces	16

Vous avez dit plastique?

Que faire des emballages plastiques ? dans la poubelle ou à la déchetterie ? (...)
(p. 3)



La Municipalité a organisé un brunch pour le départ d'Agnès Fivat, rédactrice en chef de votre journal Contact durant 17 ans.

Edito

Une page se tourne... Pour cause de départ, après dix-sept années passées au sein de la rédaction de Contact, je cède mon rôle de rédactrice en chef à Pascal Moullet qui a déjà plus d'une idée en tête pour faire souffler un vent nouveau sur la rédaction.

Dix-sept ans, cela représente la préparation de 51 numéros, sans compter les numéros spéciaux ! Que de souvenirs ai-je mis dans mes bagages pour m'accompagner dans ma nouvelle vie ! J'ai fait de magnifiques rencontres lors d'interviews : des nonagénaires, des artistes, des artisans, des sportifs, des entrepreneurs. Que de parcours de vie passionnants à découvrir. J'ai vécu des heures palpitantes à couvrir les événements importants qui ont émaillé la vie de notre village : la réception de Bertrand Clot, élu Président du Grand Conseil, les 900 ans de Bottens, les girons de jeunesse, de chant, le Mondial de foot, le renouvellement de nos autorités sans oublier l'aventure que fut pour toute l'équipe de suivre pas à pas l'élection de Béatrice Métraux au Conseil d'Etat.

Je ne peux passer sous silence l'amitié profonde qui me lie à toute l'équipe du journal. Tous fidèles au poste depuis des années, nous avons allié travail et plaisir à chaque séance. Merci à Patricia Riva pour sa maîtrise de l'outil informatique et ses photos. Merci à Brigitte Caboussat pour sa gestion de la publicité et à Marie-Thérèse Allaz qui nous fait partager son amour des animaux. Merci à Pascal Moullet pour son enthousiasme et sa passion à écrire pour le journal. Un nouveau membre s'en vient compléter l'équipe, Guy Delpierre. Passionné par la lecture et l'écriture, il saura sans aucun doute vous intéresser par ses articles. Merci aux Municipalités successives qui nous ont soutenues dans notre travail et suivies dans nos projets. Merci à vous lecteurs, pour votre soutien et vos encouragements.

Agnès Fivat

PROCHAINES PARUTIONS DE CONTACT

mi-octobre 2013, remise des textes dernier délai le 20 septembre 2013 à 17h
mi-février 2014, remise des textes dernier délai le 20 janvier 2014 à 17h
mi-juin 2014, remise des textes dernier délai le 20 mai 2014 à 17h

CREATION - ENTRETIEN - ENGAZONNEMENT - PLANTATION - FOURNITURE DE PLANTES - TAILLE - ELAGAGE



BRANDT JARDINS & ANKEN

Jardinier / Paysagiste

Sylvain Brandt

Ch. de Jorattez 10

1052 Le Mont-sur-Lausanne

www.brandtjardins.ch

Mobile +41 (0)79 825 34 29

Tél. +41 (0)21 653 13 87



ROBERT CHIES

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
Acier - Alu - Inox - Vérandas - Clôtures - Entretien

Ch. de Montillier • 1041 BOTTENS
Tél. 021 881 35 44 Fax. 021 881 56 08
Natel 079 691 44 06



Peinture • Papier-peint • Moquette
Parquet • Tapis • Carrelage

Bruno SCHATZMANN

Les Placettes • 1041 Bottens

Tél. 021 882 13 13 • Natel 079 321 13 13 • Fax 021 882 13 24

*Du goût et des couleurs...
...tout simplement.*



DENIS MATHYS

ENTREPRISE FORESTIERE

1041 BOTTENS - Chemin du Ru 22
www.mathys-paysages.ch

Foresterie urbaine - Aménagement paysager - Constructions en bois

Tél. + Fax: 021 881 31 55 - Portable: 079 622 55 76 - Email: de.mathys@bluewin.ch

Ernest TZAUT & Fils

Transports - Terrassements

Rue de l'Ancien Four

1041 Bottens - VD Suisse

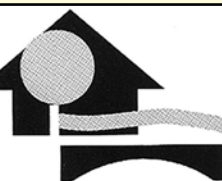
Tél. 021 881 18 57 - Natel 079 411 33 23



Entreprise
en bâtiment,
travaux public

P.Y. PITTET & FILS
CONSTRUCTION SA

1041 Bottens VD



Tél. 021 886 37 40

Fax 021 886 37 41



Le billet du syndic



« Il n'y a plus de saisons » ! chantait Gilles Vigneault, il y a plus de trente ans.

En effet, après un hiver long et vigoureux, tout le monde

attendait le printemps pour voir venir les beaux jours et le soleil. Et bien non. Ce printemps qui tarde à venir est pluvieux, froid et humide, ce qui

désole tout un chacun.

Ces conditions atmosphériques ont quelques répercussions, notamment sur nos routes qui ont souffert de l'hiver (trous dans la chaussée à divers endroits de la Commune). L'intervention d'une entreprise pour la réparation de ceux-ci est planifiée.

Nous pouvons également constater que la nature a pris un grand retard pour son développement de

même que l'agriculture (plantation de pommes de terre, semis, etc.). Le printemps touchant à sa fin, nous espérons que l'été sera meilleur et plus chaud pour le bonheur de tous.

En mon nom et celui de la Municipalité, nous vous souhaitons un bon et bel été 2013.

Philippe Ruchat, syndic

Plastique, vous avez dit plastique?



Bien qu'il soit encore trop tôt pour tirer un bilan de la mise en service du compacteur à déchets et de l'introduction de la taxe, nous avons tout de même observé une très nette augmentation du tri. Avec pour conséquence un report significatif de la poubelle vers la déchetterie. Vous jouez le jeu, bravo !

Des questions relatives à la récupération du plastique reviennent régulièrement :

Que faire des emballages plastiques ? dans la poubelle ou à la déchetterie ?

Dans la poubelle. En effet, il existe une telle quantité de plastiques différents qu'aucune filière de recyclage ne reprend ces matières telles quelles. Pour que ce soit le cas, il faudrait plusieurs bennes pour récolter les

différents plastiques. Ils sont donc incinérés avec le reste des déchets ménagers.

En mettant vos emballages plastique (bouteilles de lait, de lessive, sachets de charcuterie, barquettes, etc.) dans la poubelle, vous vous évitez un tri fastidieux et inutile. Nous vous rappelons toutefois que certains commerces récupèrent les bouteilles de lait.

Certaines communes récupèrent tout de même les plastiques, pourquoi pas Bottens ?

Les communes qui pratiquent malgré tout cette récupération livrent les plastiques dans les mêmes filières que celles des ordures ménagères. Les communes qui ont fait ce choix ont le plus souvent également opté pour la taxe au sac. La commune de

Bottens ayant opté pour la taxe au poids, vous n'êtes pas pénalisés en mettant des plastiques dans vos sacs poubelles. En effet, s'ils encombrant les poubelles, ils ont l'avantage d'être légers.

Il est également utile de préciser que le coût d'élimination des ordures ménagères est plus avantageux que celui des plastiques alors qu'ils empruntent la même filière

En mettant les plastiques dans notre poubelle, nous payons deux fois ! pourquoi alors une taxe fixe ?

En ayant introduit la taxe au poids, Bottens a opté pour une méthode transparente la plus juste. Globalement, les coûts d'élimination des déchets ménagers dans la Croqu'euse sont couverts par la taxe au poids (40 centimes/kg) alors que les coûts de fonctionnement de la déchetterie le sont par la taxe unique (40.-/adulte et par an). Ces derniers ont été estimés en partant du principe que les plastiques sont éliminés dans les poubelles.

Que peut-on mettre dans la benne « Encombrants » à la déchetterie ?

Tous les déchets qui sont trop volumineux pour entrer dans une poubelle (plus grands que 60 cm) et qui ne peuvent pas être récupérés dans une filière spécifique pour être valorisés ou traités. Le contenu de cette benne est incinéré. Son élimination est toutefois plus onéreuse que celle du compacteur.



Nicolas Frossard

Paysagiste

1041 Bottens

Tél. 021 881 30 92 Natel 079 458 82 33

► Créations et aménagements de jardin

► Entretien

► Taille, élagage

► Plantations

La Municipalité

Billets CFF à fr. 45.--

La commune de Montilliez vend 2 cartes journalières CFF par jour en 2^{ème} classe. Elles sont disponibles en priorité pour les habitants de la commune mais les habitants de Bottens peuvent également en disposer.

Réservation possible au maximum 5 jours à l'avance par téléphone au contrôle des habitants 021 881 52 88 ou sur place à l'administration communale à Poliez-le-Grand, rte de Sugnens 4.

Retraits des cartes et paiement au comptant à l'administration communale à Poliez-le-Grand.

Tous renseignements complémentaires concernant l'utilisation de cette carte journalière peuvent être obtenus auprès de l'administration communale au n° de téléphone précité les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h à 11h30 et le jeudi de 16h30 à 19h.

Le feu bactérien

LES SYMPTÔMES

Le feu bactérien est l'une des plus dangereuses maladies des poiriers, pommiers, cognassiers, néfliers et de quelques autres espèces comme l'aubépine ou le cotoneaster.

Suite à l'infection, les fleurs et les feuilles des bouquets floraux flétrissent et noircissent. Dans des conditions favorables, des branches entières peuvent flétrir et se dessécher en quelques jours. La pointe encore herbacée des jeunes rameaux infectés se recourbe en forme de crosse. À la différence d'autres maladies, les organes (fleurs, feuilles, fruits) infectés et desséchés restent attachés à l'arbre. Un chancre peut se développer sur l'écorce.

Dans des conditions d'humidité suffisante, des gouttelettes d'exsudat, riches en bactéries et polysaccharides, sont produites à la surface des tissus infectés. C'est également un symptôme typique de la maladie.

Dans le cas de fortes attaques et sur des variétés très sensibles, la maladie peut rapidement provoquer la mort de l'arbre.

Les infections se font principalement par les fleurs et les blessures. Du point d'infection, elles progressent par le rameau, puis les branches pour atteindre finalement le tronc et les racines.

Source Wikipédia

contre de rappeler que la présence de certaines plantes ornementales, hôtes du feu bactérien, est fortement déconseillée et que leur arrachage préventif constitue la meilleure parade au développement de cette maladie.

PRÈS DE CHEZ NOUS ?

En 2012, cette bactérie s'est montrée moins virulente dans certaines régions du canton mais elle s'est manifestée de manière plus diffuse sur le territoire. 135 plantes suspectes ont été inspectées et 29 d'entre elles se sont avérées être atteintes. Les communes touchées sont Allaman, Bougy-Villars, Féchy, Juriens, Lutry, Mont-sur-Rolle, Perroy, Saint-Prex et Servion.

QUELLES MESURES ?

Le Canton prend régulièrement des mesures d'éradication préventive de certaines espèces autour des zones. Bottens n'est pas concerné par ces mesures cantonales. Il est utile par

LE FEU BACTÉRIEN DANS MON JARDIN ?

Sur le territoire communal, nous avons délégué cette compétence à Eric Meda, horticulteur-paysager (Hortica); c'est à lui que la Municipalité a confié l'aménagement des espaces fleuris dans le village. Si vous suspectez qu'un de vos arbres ou plantes ornementales est atteint par cette maladie, il est nécessaire que vous appeliez le greffe municipal sans tarder et ne touchez pas à la plante.

Infos et renseignements :

<http://www.vd.ch/themes/economie/agriculture/production-vegetale/polluce-phytosanitaire/feu-bacterien/>

Information POCAMA

ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS

Désormais les organisateurs de manifestations devront obligatoirement remplir un formulaire afin d'obtenir une autorisation cantonale ou un permis temporaire pour la vente d'alcool. L'information relative au questionnaire POCAMA (portail cantonal des manifestations) se trouve sur le site www.bottens.ch



Projet Eolienne

Le compte-rendu de l'assemblée publique qui s'est tenue le 23 avril 2013 à la grande salle de Bottens est disponible sur le site de bottens :

<http://www.bottens.ch/php/?Projet-eolienne>

On y trouve toutes les questions posées par les Bottanais ainsi que les réponses des intervenants.

Dans nos familles

ÉTAT CIVIL DU 16 JANVIER AU 16 MAI 2013

Naissances

Thais Zélia Tzaut, née le 4 janvier 2013, fille de Myriam Ezber Tzaut et Nicolas Tzaut

Lia Nicod, née le 22 janvier 2013, fille de Aurore et Damien Nicod

Quentin Adriano Zimmermann, né le 12 mars 2013, fils de Valérie et Raphaël Zimmermann

Mathis Dondénaz, né le 13 avril 2013, fils de Aurélie Artibani Dondénaz et

Pierre-Alain Dondénaz



Décès

Frédy Gillard est décédé le 7 mars 2013

Gérald Guinnard est décédé le 11 mars 2013

Madeline Aegerter est décédée le 12 mai 2013

Cécile Panchaud est décédée le 15 mai 2013



Accueillir un enfant chez soi

DEVENIR ACCUEILLANT-E EN MILIEU FAMILIAL ?

Accueillir un ou des enfants à la journée, c'est s'engager dans une activité qui nécessite une bonne dose d'énergie, d'optimisme, le sens des responsabilités, mais c'est aussi accomplir une tâche utile, vivre des moments d'échanges et tisser des liens.

Ouvrir son chez soi, partager son repas, proposer des soins et de l'attention à des enfants dont les parents sont absents pour des raisons professionnelles, c'est l'occasion d'avoir un revenu d'appoint et de pouvoir bénéficier d'une formation de base et continue sans frais.

Participer à l'éducation d'autres enfants que les siens, leur transmettre certaines valeurs, faire un bout de chemin avec eux, voilà qui demande de l'engagement et des qualités mais qui offre aussi la possibilité de travailler chez soi, de manière indépendante et d'organiser ses journées.

Beaucoup de parents sont à la recherche d'une solution



d'accueil pour leurs enfants. Certains se tournent vers l'accueil familial en raison du manque de place dans les garderies, mais d'autres souhaitent que leurs enfants puissent se développer et tisser des relations chaleureuses dans le cadre d'une famille. Nous manquons d'accueillant-e-s pour répondre à toutes ces demandes, alors :

- Si vous aimez être entouré-e d'enfants !
- Si vous avez besoin d'un revenu d'appoint !
- Si vous aimez les défis !

Devenez accueillant-e en milieu familial !

**Renseignements au 021/886.05.10
ou par e-mail : maia.caduff@efaje.ch**

MASSAGES Pour vous Mesdames: un moment de détente
Relaxant
Sportif
Anti-cellulite

Anne-Florence Gloor Mendes
Rte de Poliez-le-Grand 3
1041 Bottens
021 544 71 11 - 079 389 83 12
N'hésitez plus et à bientôt!

OSCAR TZAUT

ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONE

1041 BOTTENS
Tél. + fax 021 881 28 17 - Natel 079 637 15 64

Conseil Communal

PROCHAINES DATES

23 septembre - 16 décembre 2013

Boulangerie-Alimentation

Ouvert 7/7 - 021 881 66 01

www.boulangerieclement.ch

1041 Bottens, Rte de Lausanne 10

lundi-vendredi: 6h-12h30 / 15h-19h

samedi: 7h-12h30 / Dimanche: 7h-12h / 17h30-19h

P. Clément

Alors présidente?

Chœur La Clé de Sol - Sylvianne Bailly



tin-Sugnens, Thierrens, Chapelle (qui prépare pour 2014 Mama mia), etc... sont des chœurs qui rencontrent un grand succès. A Bottens, c'est plus calme....

- Oui. Les gens sont sollicités de toutes parts. Et les nombreux nouveaux habitants hésitent à s'investir dans une activité locale. Par manque de tradition peut-être.

- On dit que le directeur, c'est le 80% du chœur. C'est vrai ?

- Absolument. Et avec notre directrice, Claire Bezençon, on a trouvé la perle rare. Elle fait l'unanimité, est souriante, mais sait aussi s'imposer et nous apporte beaucoup musicalement. J'en tiens pour preuve les résultats positifs obtenus lors des derniers giron.

- A part les soirées, quelles sont vos activités ?

- On participe à certaines activités communales, comme à l'apéro de l'an neuf, aux futurs 20 ans du jumelage, à la réception de B. Métraux, par exemple. On organise aussi une course d'un jour, (et même de 3 aux Cinq Terre en 2009..) on met sur pied le match aux cartes du 27 décembre, on se retrouve une fois l'an pour des grillades au refuge et il n'est pas impossible qu'on organise un jour un loto !

- Monsieur (ou Madame) Lambda est un chanteur «niveau karaoké». Il (elle) ne sait pas lire les notes et n'a aucune expérience musicale. Lui conseillez-vous de venir vous rejoindre ?

- Bien-sûr. Il (elle) nous trouvera les jeudis de 20h. à 22h. au rez du collège des Placettes. S'il (elle) vient bientôt, il (elle) pourra même participer à la soirée des 80's. Et si il est



ténor, on lui fera en plus un bisou.

- Donnez-lui 3 arguments pour qu'il se décide à faire le pas.

-a) Notre chœur est convivial. On a du plaisir à s'y retrouver.

b) Le jeudi, après une journée de travail, c'est parfois difficile de sortir de chez soi. Mais, même si c'est une activité qui exige de l'attention, à la fin de la soirée, je m'en porte garant, on a évacué toute forme de stress.

c) Avec notre projet 80's, on va vivre une expérience riche en émotions.

- La baguette magique de notre fée vous permet d'exaucer un vœu.

- Que la Clé de Sol vive encore 30 ans !

*PS : On recherche des filles et des garçons nés entre 1998 et 2003 pour renforcer le chœur des jeunes lors de la soirée 80's. Pour tout renseignement, s'adresser à Mme Sylvianne Bailly, tél. 079 452 03 73.

Pascal Moullet

- Dans la dernière édition de Contact, la Clé de Sol lançait une sorte de SOS. A-t-il porté ses fruits ?

- Oui au-delà de toute espérance. Ce ne sont pas moins de 12 membres qui sont venus étoffer notre effectif (deux messieurs et dix dames), grâce aussi aux flyers, à l'article publié dans l'Echo-du-Gros de Vaud et surtout à la participation active de nos membres.

- Donc la soirée 80's du 30e anniversaire se présente sous de bons auspices ?

- Bien sûr. Les 16 et 23 novembre, nous serons fin prêts pour proposer un spectacle sur le thème des années 80. Un trio (basse, guitare et batterie) accompagnera le chœur. Il y aura aussi un chœur de jeunes renforcé (*) et la traditionnelle pièce de théâtre. On souhaite évidemment attirer un nombreux public. Le chœur de Bottens, c'est aussi une carte de visite de notre village. Il mérite les encouragements des Bottanais.

- Autour de nous, Froideville et ses grands spectacles, Dommar-

Isabel ' Ongles
Isabelle Stettler
Rte de Froideville 7
1041 Bottens
079 214 36 48

Garanti sans décollement

Michel Rime SA

◆ Maîtrises fédérales

Sébastien Allaz

Ch. de la Clopette 7, 1040 Echallens Tél. 021 881 11 70 info@rimesanitaire.ch

Ⓜ Chauffage Ⓜ Energies renouvelables
Ⓜ Sanitaire Ⓜ Conduites en fouille

Centre de Bien Être
Massages et Esthétique

Coralie Panchaud
Grand-Rue 25
1041 Bottens

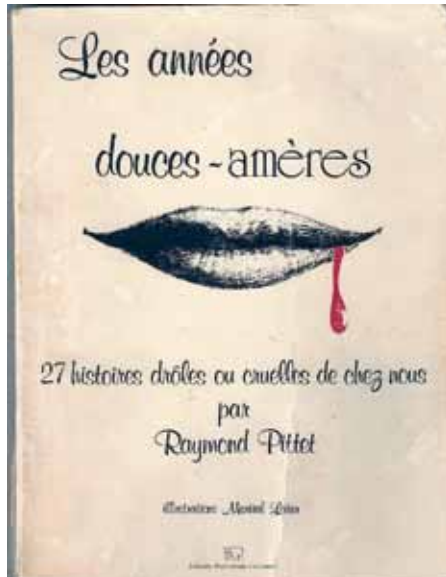
079 245 65 83

La cramine - Nouvelle de Raymond Pittet

UNE ANNÉE SANS PRINTEMPS

Dans les années 30, le printemps avait aussi semble-t-il snobé les Vaudois. Une histoire de feu Raymond Pittet, extraite d'un recueil de nouvelles paru aux éditions Plantanida en 1980 et intitulé : « Les années douces-amères » nous en apporte la preuve sous la forme d'une savoureuse anecdote bottanaise.

Ce texte est publié avec l'autorisation de la famille Pittet que nous tenons ici à remercier.



Ce 22 MAI des années 30, Ernest se leva, revêtit ses salopettes, enfila un pullover et ressentit brusquement le besoin de le doubler d'un gilet. La chambre était plus froide qu'en janvier et Malou, sa femme, disparaissait sous les couvertures. On ne voyait plus que le sommet de son casque noir de cheveux.

Ernest sortit sans bruit et se frotta les bras dans le corridor. Quand il poussa la porte s'ouvrant sur l'extérieur, il rencontra une résistance : la neige.

Vingt centimètres de neige, le 22 mai! Ernest écarquillait les yeux, regardait son monde blanc, aperçut sur le seuil de la maison d'en face Gustave qui répétait : « Incroyable ! Cré Diou ! » Dans la bise qui sifflait au travers de la route, les deux hommes s'interpellèrent : « Désastre... Syndic... le triangle ! »

A sept heures, cependant que les enfants rigolards s'en allaient à l'école, se jetant des boules et se roulant dans la manne imprévue, les

hommes s'étaient rassemblés devant la petite laiterie.

Ernest, Louis, Didi, Alphonse étaient volontaires : de toute manière le travail serait rémunéré. Il convenait de passer le triangle jusqu'à Poliez-Pittet. Passer le triangle un 22 mai, on n'a jamais vu ça ! Les vieux hochaient la tête, d'autres lançaient des plaisanteries. On alla chercher la clé du local et Léonard arriva avec quatre chevaux et les couvertures. De sa poche de veste, on pouvait remarquer, émergeant et prometteur, le goulot d'un litre de pomme.

Le triangle est formé de trente lourdes planches, hautes de soixante centimètres, longues d'une dizaine de mètres, ferrées en dessus et en dessous, épaisses de huit à dix centimètres. L'hypoténuse est une barre de fer solide, l'armature résiste à toutes les pressions. Sur le devant des crochets de fer énormes permettent d'arrimer les cordes et chaînes reliées aux chevaux. Comme les brise-glace soviétiques, le triangle perfore la couche de neige, la pousse dans les bords. Les hommes s'assoient dessus parfois, pour éviter la fatigue ou pour donner du poids, et les chevaux, encouragés ou fouettés, transpirent dans le froid. On voit de loin leur vapeur monter dans le ciel.

De temps à autre, sous le prétexte que les chevaux sont fatigués, on s'arrête et on tire au goulot la gorgée de pomme qui brûle l'estomac. Les hommes font « pouah ! » et recommandent un petit coup en s'esclaffant : « Nom de Dieu, heureusement qu'on a ça ! Quelle fricasse ! »

Ils arrivèrent donc, pomme bue, transis, à Poliez-Pittet et s'en furent au café après avoir couvert les chevaux

qui baissaient la tête en renâclant.

Ils commandèrent quelques demis, évoquèrent les années de cramine et de misère. La salle était sombre, les rideaux tirés. Une fondue ferait du bien : la patronne vaqua. Ils mangèrent, demandèrent à la grande Josiane d'apporter le jeu de cartes. « On n'a jamais vu ça ! » fut la phrase mille fois répétée.

Vers trois heures de l'après-midi, Ernest sortit pour rendre à Dieu ce que Josiane avait jovialement servi et rentra livide : un soleil béat, chaud, hilare, avait fait fondre la neige. Il n'en restait pas un gramme. Les chevaux, brûlants, piaffaient.

Bien joli tout ça ! Mais il fallait rentrer à Bottens avec le triangle. Tous les deux cents mètres les chevaux épuisés renonçaient. Le triangle raclait la route, envoyant le gravier dans les bordures et l'herbe déjà haute. Et Didi et Alphonse, les larmes aux yeux, de rage, criaient dans le plus beau jour de mai : « Nom de Dieu, nom de Dieu... Et à présent on doit faucher les bords de la route ! »

La réparation du triangle coûta 122 francs. Les faucheurs laissèrent une dizaine de lames dans les bordures.

Les années douces-amères
27 histoires drôles ou cruelles de
chez nous par Raymond Pittet

PLATEAU MUSCULATION - ESPACE CARDIO-TRAINING
COURS COLLECTIFS
Suivi complet - Vêtements de sport Yalouz
Compléments alimentaires - Plan conseil en nutrition
REFLEX FITNESS, Carole Vincent, ch. de la Louye 2 1041 Bottens
Tel./Fax +41(0)21 881 16 08 / www.reflexfitness.ch

COIFFURE
Marilou
Carine, coiffeuse visagiste
Ch. Montillier
1041 Bottens

MARDI: 9H à 17H
JEUDI ET VENDREDI: 9H-18H30
SAMEDI: 9H-15H
tél: 021 881 21 89

Pour les nouveaux clients, réduction de 20% sur tous les services
Nouveau: coloration biologique «Keune»

FERBLANTERIE COUVERTURE

PHILIPPE BAVAUD Sàrl
ENTRETIEN DE TOITURES
PARATONNERRE - ÉTANCHÉITÉ - VÉLUX

TÉL. 021 881 50 60
1041 BOTTENS NATEL 079 412 25 48

Réponse de l'énigme N° 57



Les drôles de personnages appuyés contre un mur intriguent parfois les passants. Ils semblent mener la garde au chemin du Ru 22. Ce sont les vestiges d'un mémorable giron du centre 2006 de la Jeunesse. Nos félicitations vont à nos lecteurs les plus perspicaces :

François Zürcher
Antoinette Ruchat à Payerne
Dominique Perraudin et Michel Bron
Christine Fayet
Michel et Paulette Jolliat
Maël et Samuel Longchamp

NOUVELLE ÉNIGME N° 58



Les promeneurs bottanais ont certainement déjà franchi ce pont un peu excentré. Mais diable, où se situe-t-il exactement ?

Si vous avez trouvé, faites-nous parvenir vos réponses sur carte postale à l'adresse du journal :

JOURNAL CONTACT
"Kesako"
Pascal Moullet
Sauges 11, 1041 Bottens
ou
journalcontact@bottens.ch

Pascal Moullet

Gym de Bottens

Horaires des cours de gym à la Grande salle de Bottens
Reprise des cours la semaine du 2 septembre 2013



Parents-enfants.....	mardi	16h-17h
Enfantines	mardi	17h-18h
3ème-4ème prim.....	mercredi	17h-18h
??????	mercredi	18h-19h
??????.....	mercredi	19h-20h
1ère-2ème prim.....	jeudi	16h-17h
Dames.....	mercredi	20h-21h30

La Société de Gym de Bottens est à la recherche de une ou plusieurs moniteurs ou monitrices.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec Séverine Caillet au 079/377.50.88.



Tél: 021 881 13 46

Auberge de l'Ecusson Vaudois

1041 Bottens

Restauration soignée-Carte de saison-Menu du jour
Aline et AlexandreHutter au fourneau

Carrelage
Revêtement
Mosaïque

ALBERT TZAUT

Ch. du Maupas – 1055 Froideville
Tél. 021 881 41 39 – Natel 079 409 31 39

L'organiste de l'Eglise Catholique de Bottens

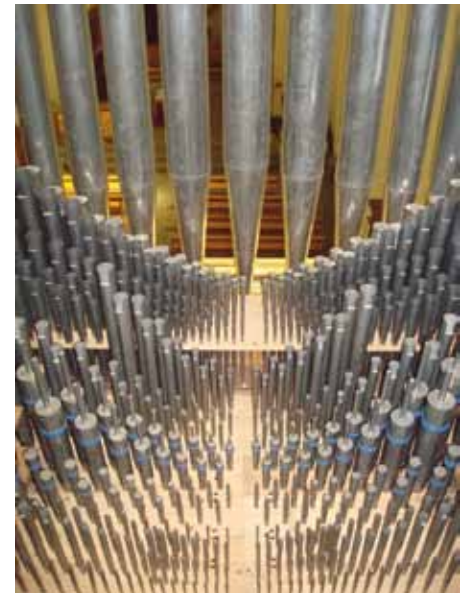


Nous sommes en 1961, vous découvrez Christian Grognez (quatrième en partant depuis la gauche, au premier rang) chantant avec enthousiasme dans le chœur d'hommes paroissial. Plus de cinquante ans après, l'enthousiasme est intact. « Je suis enchanté, je suis gâté » C'est par ces propos que Christian Grognez nous accueille. Heureux, il a de quoi l'être ! En effet, la constance et la ferveur de son engagement ont été à l'origine de l'acquisition des deux orgues particulièrement adaptés à l'accompagnement de la liturgie. (Un orgue de chœur et un orgue de tribune.) Les modifications et les améliorations qu'il a apportées à «ses» orgues au cours des ans les rendent actuellement dignes des meilleurs instruments du canton. Il a même fait installer une console amovible pour

le grand orgue. Elle lui permet d'être plus proche des fidèles. Le nombre des registres et la subtile diversité de leurs sonorités offrent à l'organiste la possibilité d'aborder les plus grands compositeurs du répertoire. Le récit de l'acquisition de l'orgue de chœur nous a particulièrement touchés. Alors que notre organiste se promène en ville, l'instrument, placé dans une vitrine, semble lui faire signe. Sobre, élégant c'est l'orgue désigné par le ciel pour enrichir les possibilités offertes par l'instrument de tribune. Tout, dans la démarche artistique de Christian Grognez respire l'humilité, le dévouement au service de sa communauté. Ce musicien émérite nous charme avec des pièces de Cimarosa, Bach, Rameau, Duruflé, Händel pour lequel

il avoue avoir un « faible ». Et de nous raconter avec flamme un moment musical qui l'a beaucoup ému : la Fête de chant d'il y a sept ans. Il a eu l'occasion d'accompagner au grand orgue les chœurs d'ensemble réunis sous l'experte direction de Françoise Kissling. Ce jour-là aussi, tous les orgues ont résonné simultanément, le temps d'un concerto de Händel, grâce à la collaboration de deux de ses collègues, Jean-David Weber et Daniel Savoy. Nous quittons avec regret un musicien enchanteur que Bottens peut considérer comme un vrai don du ciel!

Guy Delpierre



Pascal Mouillet



Pascal Mouillet

Petites anecdotes
et faits divers
du Gros-de-Vaud

elle bocque

Fr 20.- s/fact.
port compris
cadr. à Gilbert Gaezoni
1041 Bottens

PANCHAUD BATI S.A.R.L.
Charpente - couverture - boiseries

Grand Rue 1041 Bottens

Fax + tél. 021 881 16 79
Natel 079 355 40 33

La deuxième guerre mondiale-Archives et témoignages de Bottens

6 È M E P A R T I E



1 943, c'est l'année de la guerre totale, de Stalingrad, des bombardements alliés massifs en Allemagne, de la campagne d'Italie.

Et pendant ce temps-là, à Bottens.....

(Des extraits d'archives alternent avec des témoignages d'ainés du village retranscrits en caractère gras)

1943

02.01 La rétribution de l'heure de commune pour les travaux est fixée à Fr. 0.90

« Quand on a construit notre ferme en 1940, on payait les ouvriers Fr.0.80, mais on devait leur offrir le dîner et le souper »

18.01 L'office fédéral d'économie de guerre inflige un avertissement à 6 agriculteurs de Bottens qui n'ont pas rempli leurs obligations pour les fournitures de fourrage. Fr. 3.70 de frais de procédure sont à la charge des "inculpés" (sic)

18.01 Il est accordé au Ski-club l'autorisation d'organiser une tombola de 300 billets à 20 ct. Pour couvrir les frais d'organisation de leur concours de ski

« Ils faisaient du ski de fond, pas du slalom »

25.01 Organisation d'un cours ménager d'économie de guerre, d'une durée de 3 après-midi au collège réformé, destiné aux dames de Bottens et donné par la maîtresse de l'école ménagère de Saint-Cierges
« Quand la semelle des souliers était usée, on l'enlevait et on la remplaçait par un morceau de bois: des socs. Pour moins les user, on rajoutait des blaquets, des bouts de pneu ou des clous. On allait pieds nus à l'école. On enfilait ses socs en rentrant dans la classe »

01.02 La Municipalité confirme à M.F de Lausanne que le conseil général a décidé de ne plus accepter de bourgeois

08.02 Reçu de M.L de Payerne une lettre se plaignant de la mauvaise conduite de sa femme et demandant qu'on ne lui délivre pas d'acte de mariage (!). Cette lettre est transmise à M. le Préfet du district de Payerne avec prière de faire le nécessaire pour rétablir l'ordre dans ce foyer! (ndlr. : la démarche s'avérera judicieuse car on apprend plus loin que la dite dame a regagné le domicile conjugal. M.L se fend même d'une lettre de remerciements à la Municipalité de Bottens.)

08.02 13930 kg de foin et 4600 kg de paille sont bottelés et à disposition du commissariat central de guerre.

15.03 Aucun chômeur n'est recensé à Bottens.

29.03 Le cheval de batterie de M.M est désigné par tirage au sort pour être mis à disposition de l'officier de fourniture des chevaux.

«Un contrôleur de l'armée venait contrôler l'aptitude des chevaux et inscrivait au fer rouge un numéro sur un sabot.»

29.03 M.L a été sanctionné d'une amende de Fr. 20.- par le département fédéral d'économie publique pour avoir vendu de l'avoine fourragère au prix de Fr. 50.- les 100 kg.

29.03 Une somme de Fr. (?) est versée pour faire dire des messes en faveur de Mme A. étant donné que tout ce qu'elle a légué à la commune a laissé un joli bénéfice (sic) (cf. 1942)

19.04 La commission de vieux fer informe qu'il a été ramassé 17097 kg. à Bottens.

« Le chiffonnier Borello récupérait tout. Même les peaux de lapin, les peaux de souris séchées, les os des bêtes abattues, les tout vieux habits, les soies de porc.»

19.04 Des gendarmes et un agent communal viendront dorénavant contrôler l'obscurcissement. Une affiche sera apposée pour que celui-ci soit bien fait afin d'éviter des conventions.

« L'agent communal s'appelait Constant Panchaud.»

19.04 Reçu de l'office d'économie de guerre une circulaire concernant la récupération des marcs de café et une autre relative à la vente de choucroute à prix réduit.

03.05 Pour la cérémonie en l'honneur de M. Despland d'Echallens, élu président du Grand Conseil, notre Municipalité ne peut malheureusement pas envoyer un drapeau de Bottens pour décorer la salle de fêtecar elle n'en possède pas.

« Ce Despland était vétérinaire. En rentrant d'une séance du Grand Conseil, il était venu dans l'urgence soigner une vache. Il avait enlevé quelques vêtements (on portait alors la tenue de circonstance au Grand Conseil) pour ne pas se salir. Il n'a pas pu se rhabiller en entier, car ...la laie avait déchiqueté ses habits.»

17.05 La Jeunesse protestante reçoit l'autorisation d'organiser un bal après sa représentation théâtrale.

24.05 Reçu affiche de Pro Juventute demandant à placer des enfants à la campagne.

24.06 Par voie d'affiche, la population est invitée à garder le secret pour toutes choses concernant notre armée et notre pays.

« **Toutes les inscriptions sur les bornes le long des routes avaient été recouvertes de ciment.** »

19.06 Un responsable communal suit à Berne un cours de protection contre les gaz.

20.06 L'utilisation de la récolte de cerises ne dépasse guère les besoins de l'alimentation du village. (réponse de la Municipalité à une demande de l'office cantonal de l'économie de guerre).

« **La route cantonale, vers l'épicerie était bordée de très hauts cerisiers appartenant au canton. On les misait. Pour ramasser les fruits, on avait une immense échelle qui gênait passablement la circulation....**

A la saison des cerises, Maman cuisait quotidiennement d'im-

menses gâteaux dans notre four à pain. Après trois semaines on ne pouvait plus voir même en photos les cerises. »

16.08 Les adjudications pour les travaux de captage d'eau aux Troncs ont été octroyées à M. Oppliger et Favre.

11.10 Le contingent de céréales fourragères à livrer à la Confédération a été ramené à 15900 kg. d'avoine et 5200 kg. d'orge.

« **En céréales, on semait le tiers de ce qu'on aurait pu semer, parce qu'on ne disposait pas tout le temps des chevaux.**

Avec les chevaux, on attelait des vaches qui pouvaient travailler 3-4 heures ou des bœufs qui étaient increvables. »

11.10 Messieurs GL. et PC. ont été désignés responsables d'une collecte dans le village destinée aux vieillards infirmes et incurables

08.11 10 citoyens de Bottens sont

concernés par la vente à prix réduit de pantalons par les œuvres de secours. Par contre, la Municipalité ne souhaite pas entrer en matière sur la vente à prix réduits de pommes et de pommes de terre

15.11 Le département de Justice et police signale que M.R voyage parfois avec une automobile alors que sa patente actuelle ne lui en donne plus le droit

« **L'armée nous vendait des jeeps à moitié prix. (Fr. 5000.-) Mais on avait l'obligation de les prendre lors des périodes de service militaire.** »

06.12 L'office de guerre distribue plusieurs avis de répression assortis d'amendes assez salées à plusieurs citoyens. Motifs: N'avoir pas fourni la quantité d'œufs prescrite ou avoir vendu du pain frais ou encore avoir vendu du foin.

Pascal Moullet

Le vélomoteur de Lionel à la Biennale de Venise 2013



De l'épave à la restauration



Photo: page Facebook de la Biennale de Venise

Le bottanais Lionel Riva, 17 ans nourrit une véritable passion pour les vieux cyclomoteurs qu'il restaure depuis 3 ans dans le garage familial. Il a vendu cette année trois "Ciao" à l'artiste valaisan Valentin Carron.

Une de ses réalisations, un antique Ciao Piaggio de 1978, restauré il y a peu, est exposée dans le pavillon suisse à la Biennale de Venise.

Voici ce qu'en dit le résumé de Pro Helvetia, fondation responsable du pavillon suisse :

« *L'art de Valentin Carron change souvent et volontiers de registre et l'artiste n'a pas son pareil pour faire*

cohabiter dans le même espace brutalité et élégance. Le vélomoteur Ciao Piaggio dans la cour du pavillon est le reflet de cette attitude dans laquelle les contrastes cohabitent de manière fructueuse. Ainsi, là où « Azure, uranium, Umbrage » est le résultat d'un geste destructif, « Ciao n°6 » est l'aboutissement d'une délicate restauration. Ce vélomoteur a été produit en Italie de 1967 à 2006 (...) »

En tout cas, bravo au jeune Lionel pour son excellent et minutieux travail !

Pascal Moullet

Nous y étions...et vous?



Choeurs mixtes de Bottens et de Saint-Barthélémy, 10 mars 2013

Photo Pascal Moullet

Marché des écoles



Oli, Maxime, Kevin



Cléa, Soleen, Clarisse

Un jour l'idée a germé dans la tête des maîtresses: "Et si nous peignons l'horrible mur gris et tagué qui mène aux vestiaires de la salle polyvalente?".

C'est ainsi qu'une fresque a vu le jour sous les habiles coups de pinceaux des élèves du collège des Lionceaux à Bottens. Les autorités de la commune ont décidé d'aider financièrement la réalisation de ce projet.

Fin mai un marché a été organisé par les élèves pour remplir les caisses de classe et inaugurer le mur. Si les pâtisseries, les crêpes, les bricolages ont eu beaucoup de succès, le marché a dû se dérouler à l'intérieur de la grande salle pour cause de mauvais temps. C'est ainsi que le mur est resté seul sous la pluie et tout le monde a participé au marché bien au chaud à l'intérieur. Le mur décoré diffuse désormais une jolie lumière sur le parking! Bravo les enfants!

Texte et photos: Patricia Riva



Sylvie Palaz, Françoise Bornand, Philippe Ruchat, Vincent Kissling

Adrian, Henrique, Pierre

Qui sont nos annonceurs?

Boissons du Gros-de-Vaud



Enfant de la région, Philippe Meylan dit « Tonton » est une figure bien connue de chez nous. Après avoir fait un apprentissage de mécanicien, il part quelque temps en Amérique du Sud. De retour à Poliez-le-Grand, il n'a pas de projet particulier si ce n'est de trouver une place de travail.

Un local libre dans le village attire l'attention de Philippe et de sa sœur Janine, tous deux de retour de l'étranger. C'est ainsi qu'ils créent l'épicerie du village « chez Tonton » en 1988. Dans ce petit magasin, un bar à café occupe aussi une partie des

murs pour le plus grand bonheur des habitants du village et des environs. Après 22 ans de service auprès de la clientèle, ceci 7 jours sur 7, c'est en 2010 qu'ils vendent l'épicerie à la Famille Fornerod de Villars-le-Terroir.

Il rachète le commerce des Boissons du Gros-de-Vaud appartenant à Pierre Martin dit « le Moine ». Ce dernier arrivant à la retraite, collabore encore de temps à autre avec le nouveau propriétaire. Le monde des boissons est tributaire de la météo. Si la vente du vin est sensiblement la même durant toute l'année, par contre, la limonade et la bière sont des boissons qui se consomment surtout l'été. L'assortiment est vaste, donc n'hésitez pas à vous renseigner.

Au niveau des limonades, le Sinalco est une boisson qui revient en force après bien des années de néant. Le coca normal, light ou zéro est toujours la boisson préférée des consommateurs. Quant à l'eau, avec ou sans bulle elle est également très populaire lors des grandes chaleurs.

Les bières, qu'elles soient blondes, brunes ou blanches sont omni-présentes lors de manifestations. Notre bière suisse Boxer basée à Yverdon rivalise avec Heineken, Feldschlösschen, etc. Les bières Eve, au goût de grapefruit, litchi et passion, com-

plètent cet assortiment, mais on est loin des 300 sortes (env.) de bière brassée en Belgique.

Pour les vins, les régions suivantes sont proposées. : Lavaux, La Côte, Nord vaudois et Chablais ainsi que Valais et étranger. Depuis une dizaine d'années, la vente du vin diminue de 3% chaque année en raison de la baisse du taux de tolérance au volant.

Si vous fréquentez les bars, la Suze et le Martini font un retour, tandis que vous trouverez toujours du Bacardi, de la Vodka, de la Smirnoff et de l'Aprikool.

Si votre boisson préférée n'est pas citée, attendez quelques années pour qu'elle revienne car, c'est une question de mode. Attention, la limonade à une date limite de 3 à 11 mois. Passé ce délai, certains arômes perdent de leur pétillant et odorat.

Pour vos commandes : livraison à domicile, sur place lors de vos fêtes ou au dépôt à Poliez-Pittet sur rendez-vous. A disposition : frigo, remorque-frigo, consignation de marchandise non-ouverte, tireuse à bière.

Santé !

Brigitte Caboussat

LE MOINE		BOISSONS DU GROS-DE-VAUD Sàrl
VINS - BIERES - MINERALES		
CONSIGNATION POUR MANIFESTATIONS ET LIVRAISON A DOMICILE		
«TONTON» Meylan Philippe 019 676 32 77	«LE MOINE» MARTIN PIERRE 079 435 12 90	
boissons.gvd@romandie.com		tél/fax: 021 881 53 33

Un jour à Bottens

Faites vivre cette rubrique photo en nous envoyant une photo originale, jolie ou insolite prise avec votre **smartphone** ou votre appareil photo.

Adresses utiles & Sociétés de Bottens

Ces listes sont publiées une fois par année en février. Veuillez vous référer au Contact N°57 ou sur le site www.bottens.ch

	MAQUILLAGE PERMANENT TATTOO ONGLERIE EXTENSION, TEINTURE ET PERMANENTE DES CILS
	Ch. du Ru 18 1041 Bottens 078 626 72 42

Liste des manifestations 2013


A O Û T			
1er août	Fête nationale		
S E P T E M B R E			
6-7 sept.	Fête de la patate	La Patate	
28-28 sept.	Kermesse italienne		Salle polyvalente
O C T O B R E			
5 octobre	Fournée des Boulangers	Les boulangers sympas	Four à pain
6 octobre	Concert d'orgue (avec explications)	Edith Dubler et Carine Delpierre	Temple de Bottens
5-6 octobre	Loto	TCS	Salle polyvalente
12 octobre	Loto	Ski-club	Salle polyvalente
N O V E M B R E			
10 novembre	Kermesse	Paroisse catholique	Salle polyvalente
16 novembre	Soirée Clé de Sol		Salle polyvalente
23 novembre	Soirée Clé de Sol		Salle polyvalente
29-30 nov.	Marché de Noël	Les Artisanas	Salle polyvalente
D E C E M B R E			
1 ^{er} décembre	Marché de Noël	Les Artisanas	Salle polyvalente
6 décembre	Téléthon		
7-8 déc.	Loto	Mouvement du centre	Salle polyvalente
17 décembre	Chantée de Noël	Collège des Lionceaux	Salle polyvalente
27 décembre	Match aux cartes	Clé de Sol	Salle polyvalente

Avis aux sociétés locales: N'oubliez pas d'annoncer à la rédaction les dates de vos manifestations




Pompes Funèbres Générales SA
 Edmond Pittet
 Montoie, St-Roch, Paroisses, Domicile
 Jacky et Nicole LEYA-SCHWYN
 Grand-Rue 7 - 1040 Echallens
021 882 20 22 Permanence 021 342 20 20
 Bottens: Alain Panchaud 021 881 35 32 ou 079 283 31 22

Patrick SCHMALZ
 ENTREPRISE GÉNÉRALE 1041 Bottens
 ☎ 021 881 58 12



Poulets rôtis
Tous les lundis à Poliez-le-Grand
 (devant la Maison de commune)
Tous les mardis à Bottens
 (devant la Grande salle, côté route cantonale)
A votre service les 2 jours (sauf jours fériés):
à midi (11h - 13h) et le soir (17h - 19h)
ou sur réservation



GRIL MOBIL pour poulets - rôtis - saucisses
 à votre disposition pour manifestations, repas d'entreprises et autres
 ou location de la remorque, ainsi que d'une broche pour rôtis (70 kg)
 et de poêles à paëlla avec brûleurs

Le Moutz - Tél. 079 217 17 92
 email: asniala@yahoo.com

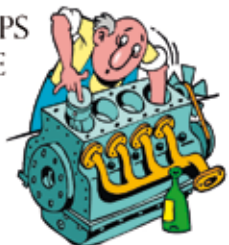
Photos



Le journal Contact ainsi que le site de Bottens ne sauraient exister sans photos. C'est pourquoi nos photographes arpentent les événements de Bottens appareil en main, afin de rendre plus vivants « Contact » et le site. Si vous ne désirez pas apparaître dans nos médias, n'hésitez pas à le leur dire.

GARAGE DES CHAMPS
BERNARD DEMIERRE
1041 BOTTENS

TÉL + FAX: 021/881.20.19
NATEL: 079/606.34.50



Jubilé 40 ans

RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
PRÉPARATION EXPERTISE
DÉPANNAGE
TEST POLLUTION + DIESEL

Echallens

boutique

ESPACE homme
femme

www.espacehomme.ch

LE MOINE

BOISSONS DU GROS-DE-VAUD Sàrl

VINS - BIERES - MINÉRALES

CONSIGNATION POUR MANIFESTATIONS ET LIVRAISON A DOMICILE

«TONTON»
Meylan Philippe
019 676 32 77

«LE MOINE»
MARTIN PIERRE
079 435 12 90

boissons.gvd@romandie.com

4, ch du Pay - 1041 Poliez-Pittet

tél/fax: 021 881 53 33

MEP
Monge & Partners S.a.r.l.
Depuis 1994

Étanchéité des réservoirs, piscines
Réfection des bétons, terrasses et balcons

Revêtement de sol sans joints
Joints sur éléments préfabriqués

PETITE ENTREPRISE = PETITS PRIX
DEVIS GRATUIT

www.mep-etancheite.ch

Chemin des Planches
1041 Bottens

Tél. 021 881 29 70

Fax 021 881 63 31

Natel 079 446 17 70

E-mail: mongepartners@freesurf.ch

利苑酒樓

Restaurant Chinois

Li Garden

OUVERT TOUS LES JOURS

Lundi à vendredi 8h00 - 24h00
Samedi et dimanche 10h00 - 24h00

METS A L'EMPORTEUR

Rte de Lausanne 3 - 1041 Bottens
021 881 64 92



Quand partenariat rime avec confiance

BANQUE RAIFFEISEN D'ASSENS

Siège

Rte St-Germain 3
1042 Assens
Tél. 021 886 06 06
Fax 021 886 06 07

Agences

Rte de Lausanne 10
1033 Cheseaux
Tél. 021 847 00 47
Fax 021 847 00 48

Rue du Centre 21
1023 Crissier
Tél. 021 632 54 54
Fax 021 632 54 55

Rue de la Mèbre 4
1020 Renens
Tél. 021 631 02 02
Fax 021 631 02 03

Ouvrons la voie

RAIFFEISEN

Petites annonces

Pour insérer votre petite annonce, veuillez contacter le journal à l'adresse:
journalcontact@bottens.ch

A VENDRE

- Une cage métal, grillagée pliable, pour grand chien (type labrador) au prix de 45 fr.-

- Une cage de voyage Vari Kennel, pour grand chien (type labrador), convient pour les transports en voiture, en avion ou en train, au prix de 45 fr.-

Téléphone :079 459 88 10



IMPRESSUM JOURNAL CONTACT

Rédacteur en chef

Pascal Moullet 021 881 24 09
(journalcontact@bottens.ch)

Mise en page et envoi de vos articles

Patricia Riva: 079 624 91 21
journalcontact@bottens.ch

Rédacteurs

Marie-Thérèse Allaz 079 457 65 81
Brigitte Caboussat 021 881 28 13
Guy Delpierre 021 882 19 86

Publicité

Brigitte Caboussat 021 881 28 13
kboussm100@gmail.com

Impression

Imprivite SA-Renens

Le journal Contact paraît 3 fois par année et est distribué comme «Tous ménages».

Les articles doivent être envoyés à la date mentionnée en première page jusqu'à 17h. Passé ce délai ils ne pourront plus être pris en considération.